

**Mission permanente du Brésil auprès de l’Office des Nations Unies**

**et des autres organisations internationales à Genève**

Chemin Camile-Vidart, 15 - 1202 Genève, Suisse

Tel : (41 22) 332 50 00

e-mail : admin.delbrasgen@itamaraty.gov.br

## APPEL D’OFFRES SÉLECTIF N° 02/2023

La Mission Permanente du Brésil auprès de Office des Nations Unies et des autres organizations internationales à Genève, située au chemin Camile-Vidart 15, 1202 Genève, lancera un appel d’offres, selon le critère du meilleur prix global présenté, pour la location de quatre photocopieuses.

1. **Objet**

Cet appel d’offres a pour objectif le loyer de photocopieuses multifonctioelles, pour une durée de 60 (soixante) mois, y compris la maintenance et la fourniture de toners originaux, des équipements suivants :

**Type A:** 1 (une) imprimante multifonctions monochromatique, avec, au moins, les caractéristiques suivantes par équipement:

* Vitesse d’au moins 60 pages par minute noir et blanc ;
* 3 (trois) tiroirs avec une capacité d’au moins 500 feuilles chacun ;
* impression aux formats A4, A4R et A3 ;
* impression de livrets pour les formats A5 et A4 ;
* perforation de 2 et 4 trous;
* scanner couleur recto-verso;
* agrafage ;
* scanner avec l’option PDF;
* FAX.

**Type B:** 1 (une) imprimante multifonctions couleur, avec, au moins, les caractéristiques suivantes:

* Vitesse d’au moins 55 pages par minute ;
* 2 (deux) tiroirs avec une capacité pour au moins 900 feuilles chacun ;
* 2 (deux) tiroirs avec une capacité d’au moins 500 feuilles chacun ;
* impression aux formats A4, A4R et A3 ;
* impression de livrets pour les formats A5 et A4 ;
* perforation de 2 et 4 trous;
* scanner couleur recto-verso avec un seul passage;
* agrafage métallique ;
* scanner avec l’option PDF;
* FAX.

**Type C:** 2 (deux) imprimantes multifonctions couleur, avec, au moins, les caractéristiques suivantes:

* Vitesse d’au moins 30 pages par minute;
* 1 (un) tiroir avec une capacité pour au moins 500 feuilles ;
* 1 (un) tiroir avec une capacité d’au moins 500 feuilles chacun ;
* impression aux formats A4, A4R;
* impression recto et verso;
* scanner couleur;
* driver PCL;
* scanner au format PDF;
* agrafage métallique ;
* FAX.

Tous les équipements fournis devront être neufs et n’avoir jamais été utilisés.

1. **Maintenance**

Le soumissionnaire sélectionné devra également effectuer la maintenance préventive et corrective de tous les équipements fournis sans aucun coût additionnel.

La maintenance préventive est la réalisation des actions effectuées périodiquement pour éviter des arrêts de la machine et maintenir l’équipement dans des conditions de travail normal, telles comme les tests de fonctionnalités, l’évaluation de la performance, l’analyse de rapports et le nettoyage des connecteurs, plaques et tiroirs. De telles actions seront planifiées en accord avec la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU, afin d’éviter l’indisponibilité des équipements.

La maintenance corrective correspond à des procédures destinées à remettre les équipements dans un parfait état d’utilisation, incluant, le remplacement des pièces, les réglages et les réparations nécessaires, en accord avec les manuels et les normes techniques spécifiques.

La maintenance devra respecter au minimum les paramètres suivants :

* le service technique sur place devra être effectué lors des jours ouvrables, dans les locaux de la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU;
* la maintenance correctrice devra être effectuée aussi souvent que nécessaire, sur demande d’un support technique;
* le début de la maintenance corrective devra se dérouler, au maximum, 24 heures après la demande d’assistance technique par la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU;
* le soumissionnaire sélectionné devra fournir tout le matériel, pièces, accessoires, toners, sauf le papier, et la main d’œuvre nécessaire pour le parfait fonctionnement des équipements ;
* le contact pour la demande d’assistance technique devra être facile et rapide, sinon ça sera motif de résiliation du contrat. Ça veut dire, l’entreprise doit être joingnable à tout moment, dans les heures ouvrables.

1. **Formation, installation des équipements, et début de la facturation du service**

Le soumissionnaire sélectionné devra installer et configurer tous les équipements fournis, sans coûts additionnels, incluant tout le matériel, accessoires, toners et main d’œuvre nécessaire à l’installation complète des équipements.

Les équipements devront être configurés pour scanner des documents vers des dossiers partagés et vers des clés USB.

Le soumissionnaire sélectionné devra effectuer la formation, pour chaque équipement fourni, à un employé de la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU.

Les périodes d’installation et formation seront déterminées d’un accord commun entre le soumissionnaire sélectionné et la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU.

Les équipements devront être installés et opérationnel le **28 avril 2023**.

La location et la facture de tous les équipements devront débuter le **1er mai 2023**, cependant, toutes les copies effectuées par la Mission seront payées dès l’installation.

1. **Confidentialité**

Le soumissionnaire sélectionné devra veiller à la confidentialité de tous les données et informations transmises par la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU ou contenues dans tous les documents et tous les moyens par lesquels le soumissionnaire viendrait à en avoir connaissance durant les étapes de l’installation, durant le contrat et à la fin du contrat, ne pouvant sous aucun prétexte, les divulguer, les reproduire ou les utiliser à aucun moment.

1. **Critères de participation à l’appel d’offres**

Peuvent participer à cet appel d’offres, les soumissionnaires qui y sont conviés et ceux qui en feront la demande au moins 24 heures avant la date d’ouverture, et sous la condition d’avoir apporté les documents suivants :

1. un certificat du fabriquant des équipements qui atteste que l’entreprise est son représentant ;
2. une copie de l’extrait de registre du commerce d’une date antérieure à la date de l’ouverture des enveloppes de trois mois, au maximum ;
3. une attestation de non-faillite ou une copie de l’extrait du registre des poursuites d’une date antérieure à la date de l’ouverture des enveloppes de trois mois, au maximum.

Les entreprises qui ont pour associé, dirigeant ou responsable technique des fonctionnaires du Ministères des Relations Extérieurs ou des employés locaux de la Mission du Brésil ne pourront pas participer à cet appel d’offres.

1. **Offre**

L’offre devra être rédigée avec la plus grande clarté et présentée sur papier, sans aucun rajout ou rature, selon le format de l’annexe 1 de cet appel d’offres.

L’offre devra être exprimé en francs suisses et être valable 90 jours à compter de la date de son ouverture.

Les prix qui figurent dans cet appel d’offres devront inclure toutes les dépenses liées à l’installation et la formation, la reprise des équipaments à la fin du contrat, la fourniture de tous les équipements et consommables, sauf le papier, nécessaires au parfait fonctionnement des équipements, les actualisations des softwares et toutes les dépenses, tarifs, taxes, charges, à l’exception de la TVA pour laquelle la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU est exonérée.

Le soumissionnaire devra annexer à l’offre la description complète des équipements, incluant pour chaque type (A, B, et C), respectivement, au minimum, toutes les caractéristiques listées à l’item 1 de cet appel d’offres.

1. **Conditions de remise de l’offre**

Les soumissionnaires devront nous faire parvenir, jusqu’à la date d’ouverture de l’appel d’offres, deux enveloppes scellées, identifiées avec le nom de l’entreprise:

* 1. une contenant les documents de participation mentionnés à l’item 5 de cet appel d’offres, où devront figurer les mentions suivantes :

**Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU**

**Avis d’appel d’offres sélectif N° 02/2023**

**Documents de participation**

* 1. une seconde enveloppe, contenant l’offre, conformément à l’item 6, portant sur sa partie extérieure les informations suivantes :

**Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU**

**Avis d’appel d’offres sélectif N° 02/2023**

**Offre**

**La deuxième enveloppe sera ouverte uniquement si la documentation presentée dans la première enveloppe est régulière.**

1. **Ouverture**

L’ouverture des enveloppes concernant cet appel d’offres se tiendra le **2 mars à 11 heures**, à la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU, Chemin Camille-Vidart 15, 1202 Genève, dans une session publique. Pour les entreprises qui le souhaitent, les soumissionnaires pourront être représentées par des personnes dûment autorisées.

Les soumissionnaires devront déposer leurs enveloppes, par courrier ou en main propre, contenant les documents de participation et leur offre jusqu’au jour et à l’heure prévus.

Les enveloppes contenant les documents de participation seront ouvertes, et, ensuite, les enveloppes des offres des entreprise qualifiées seront ouvertes.

Les enveloppes contenant les offres des soumissionnaires éventuellement inhabilités seront rendues scellées, aux soumissionnaires.

Les offres seront analisés par la Commission d’Administration et le résultat sera communiqué aux soumissionnaires dans 10 jours, avec la classification des propositions en ordre croissant.

Les entreprises auront 5 jours, à partir de cette communication, pour faire un recours des décisions de la Commission d’Administration quant à l’habilitation et à la classification des offres.

1. **Critère d’adjudication**

Le critère d’adjudication sera uniquement le meilleur prix global présenté si toutes les exigences de cet appel d’offres sont remplies.

Les offres seront classées en fonction du montant à payer, par ordre croissant.

En cas d’égalité entre deux ou plusieurs offres, sera choisi le soumissionnaire qui aura proposé l’offre contenant les équipements plus performants.

Le soumissionnaire qui ne respecte pas toutes les exigences du présent appel d’offres sera disqualifié.

1. **Signature du contrat**

La conclusion du présent appel d’offres avec l’adjudication du soumissionnaire sélectionné ne signifie pas que la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU soit obligée à signer le contrat.

La signature du contrat entre la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU et le soumissionnaire sélectionné dépendra de l’autorisation et de la confirmation de la disponibilité des ressources des autorités brésiliennes compétentes.

1. **Réception des équipements**

Les équipements seront reçus en vérifiant leur conformité avec les spécifications figurant dans cet appel d’offres et de l’offre du soumissionnaire sélectionné.

Les paiements seront autorisés seulement après l’attestation de la bonne conformité des équipements par un employé de la Mission du Brésil auprès de l’ONU.

1. **Paiements**

Les paiements seront effectués par la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU, sous présentation par le soumissionnaire sélectionné, d’une facture mensuel pour tous les équipements fournis et d’une autre facture relative aux copies.

1. **Dispositions générales**

En soumettant son offre à la Commission de l’Administration, l’entreprise accepte les conditions établies dans le présent appel d’offres.

La Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU pourra révoquer, suspendre ou prolonger cet appel d’offres, pour convenance administrative, et ne versera pas d’indemnisations au soumissionnaire.

Sur décision du Président de la Commission d’Administration, les offres contenant de petits défauts ou omissions minimes pourront être admises pour l’adjudication.

Les relations entre la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU et les soumissionnaires sont régies par le code suisse des obligations.

Tout litige entre la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU et les soumissionnaires, seront exclusivement soumis à la juridiction des tribunaux du Canton de Genève, sous réserve de recours au Tribunal Fédéral.

Le non-respect des conditions établies dans cet appel d’offres, sans justificatifs acceptés par la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU, soumettra le soumissionnaire aux pénalités prévues par le code suisse des obligations, tout comme exclura l’entreprise à participer aux appels d’offres de la Mission pendant deux ans.

Pour des plus amples informations sur cet appel d’offres, veuillez contacter l’Administration de la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU, par téléphone au 022.332 5000, les jours ouvrables, de 10h à 12h et de 15h à 17h, ou par courriel *admin.delbrasgen@itamaraty.gov.br*.

Genève, le 14 février 2023.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cláudia Kimiko Ishitani Christófolo

Présidente de la Commission de l’Administration

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Mission permanente du Brésil auprès de l’Office des Nations Unies**  **et des autres organisations internationales à Genève**  *Chemin Camile-Vidart, 15 - 1202 Genève, Suisse* |

## APPEL D’OFFRES SÉLECTIF N° 02/2023

**ANNEXE I**

**OFFRE**

**Entreprise**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom:** | |
| **Adresse:** | |
| **Nom du représentant:** | |
| **Téléphone:** | **E-mail:** |

**Equipements**

**Type a:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Marque:** | | **Modèle:** |
| **Prix fixe mensuel de la location:** | **CHF** | |
| **Prix par page Noir/Blanc:** | **CHF** | |

**Type b:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Marque:** | | **Modèle:** |
| **Prix fixe mensuel de la Location :** | **CHF** | |
| **Prix par page Noir/Blanc:** | **CHF** | |
| **Prix par page couleur:** | **CHF** | |

**Type c:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Marque:** | | **Modèle:** |
| **Prix fixe mensuel de la location:** | **CHF** | |
| **Prix par page couleur:** | **CHF** | |

**TAR -** *taxe anticipée de recyclage***:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Valeur totale de la TAR:** | **CHF** |

**Reprise des équipements :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Valeur total du service :** | **CHF** |

**livraison des equipements:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant total de la TVA:** | **CHF** |

**Configuration/ integration au reseau local –** configuration des fonctionnalités selon demande du client**:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant total du service:** | **CHF** |

**Taxes –** TAXES DE MAINTENANCE**:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant total du service:** | **CHF** |

Cette offre a pour référence un contrat de 60 (soixante) mois.

Les prix qui figurent dans cet appel d’offres incluent toutes les dépenses liées à l’installation et à la formation, la fourniture de tous les équipements et consommables (toner, 150'000 agrafes, etc) sauf le papier, nécessaires au parfait fonctionnement des équipements, les actualisations des softwares et toutes les dépenses, tarifs, taxes, charges, à l’exception de la TVA pour laquelle la Mission Permanente du Brésil auprès de l’ONU est exonérée.

La TAR – taxe anticipée de recyclage sera facturée une unique fois au début du contrat.

La reprise des équipements sera facturée une unique fois à la fin du contrat.

En annexe, figure la description complète des équipements.

Je déclare accepter les termes de l’appel d’offres N° 02/2023 et les respecter.

Cette offre est valable jusqu’au 2 juin 2023.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(lieu et date)*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(signature)*